

# CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2022

La séance débute à 10h à la salle du Conseil de la mairie.

**Présents** : Pascal MICHAUX, Claude THIVANT, Ghislaine BRAGEOT, Corinne CHAZEIX, Catherine FABRE, François GENIN, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Patrick BARANGER.

**Excusé** : Marc-Antoine SABATIER (pouvoir à Claude THIVANT), Julien BUVAT (pouvoir à Catherine FABRE)

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Murielle GAYDIER participe à la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

## Ordre du jour :

- ✓ Approbation des comptes de gestion 2021 budgets Commune et Eau
- ✓ Vote des comptes administratifs 2021 budgets Commune et Eau
- ✓ Affectation des résultats de fonctionnement 2021 budgets Commune et Eau
- ✓ Vote des taxes locales 2022
- ✓ Vote des budgets primitifs 2022 budgets Commune et Eau

Un document de 48 pages est distribué aux participants en début de séance : un résumé des chiffres est donné dans les paragraphes suivants, avec des arrondis pour en faciliter la lecture.

### ➤ **Comptes administratif et de gestion de l'année 2021 – Commune**

Le Maire présente les résultats du budget de la commune pour l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **241 188 €**, pour 299 735 budgétés, et le total des recettes à **274 860 €**, pour 299 735 budgétés : l'exercice 2021 présente ainsi un excédent de **33 672 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **26 849 €**, pour 255 328 budgétés, et le total des recettes à **18 231 €**, pour 255 328 budgétés : l'exercice 2021 présente ainsi un déficit de **8 618 €**.

Les projets d'investissement concernés par les comptes 2021 sont l'étude pour le projet de rénovation des appartements de la mairie, la fin de l'achat de parcelles, le remplacement de conteneurs à ordures ménagères et le remplacement de la débroussailleuse portative.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget de la commune sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif.

### ➤ **Comptes administratif et de gestion de l'année 2021 – Service des Eaux**

Le Maire présente les résultats du budget du Service des Eaux de l'année écoulée

Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **23 916 €**, pour 26 580 budgétés, et le total des recettes à **30 995 €**, pour 26 580 budgétés : l'exercice 2021 présente ainsi un excédent de **7 078 €**.

- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **19 358 €**, pour 51 361 budgétés et le total des recettes à **16 641 €**, pour 51 361 budgétés : l'exercice 2021 présente ainsi un déficit de **2 717 €**.

Les projets concernés par les comptes 2021 sont l'étude pour la protection des captages et l'achat du capteur de surverse à l'entrée de la station d'épuration.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget du Service des Eaux sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif.

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement 2021**

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2021 sont les suivantes :

- Budget de la commune : l'excédent de 33 672 €, ajouté au report, soit un total de 53 904 €, serait affecté pour 26 485 € en recette de la section d'investissement 2022 et pour le solde, soit 27 419 €, en recette de la section de fonctionnement 2022.
- Service des Eaux : l'excédent de 7 078 €, ajouté au report, soit un total de 16 768 €, serait affecté en report de la section de fonctionnement 2022.

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2021 sont validées à l'unanimité.

➤ **Proposition de taux d'imposition 2022**

P. MICHAUX propose de **ne pas modifier** les taux actuellement pratiqués, à savoir **30,48 %** pour le foncier bâti (comprenant depuis l'année dernière 20,48% de part départementale) et **52,61 %** pour le foncier non bâti.

La proposition du Maire est validée à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2022 – Commune**

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif de la commune pour l'année 2022

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **301 909 €**, avec une augmentation des dépenses pour tenir compte de l'augmentation de l'énergie (électricité et combustibles), de la probable augmentation des frais de personnel et des diverses réparations (chêneaux de la basilique, bornes incendie).
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **251 980 €**, dont la majeure partie concerne la rénovation des appartements du bâtiment de la mairie.

Le budget primitif de la commune est validé à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2022 – Service des Eaux**

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif du Service des Eaux pour l'année 2022

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **42 125 €**  
A noter que, sur les conseils du Trésorier Mr MARION-BERTHE, des frais de personnel ont été imputés cette année sur le service des Eaux.
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **72 357 €**, avec 2 projets, la procédure de protection des sources communales et le schéma directeur de l'eau potable.

Le budget primitif du Service des Eaux est validé à l'unanimité.

La séance est levée à 11h40